

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance plénière du 18 octobre 2021

Interventions du groupe « Val-de-Marne en commun - PCF et Citoyen.nes »

Budget supplémentaire 2021

Intervention de Fatiha Aggoune, Présidente du groupe, Conseillère départementale (canton Gentilly-Kremlin Bicêtre).

Le Budget Supplémentaire soumis à délibération, souligne plusieurs événements que je vais exposer à travers ces quelques mots.

Chacun d'entre nous a pris connaissance du rapport. Je ne vous ferais pas de longues tirades sur les chiffres et propositions. Je m'attarderais donc à pointer quelques éléments.

Comme pour 2020, le B.S. 2021 traduit tout d'abord une action publique départementale, qui s'est déroulée dans une séquence de pandémie mondiale de la COVID 19, impactant de fait l'activité de la Collectivité. Comme souligné lors de l'approbation du Compte Administratif 2020, la solidité financière et budgétaire de la Collectivité, sous l'impulsion de Christian FAVIER et de sa majorité, a permis de tenir bon et de maintenir le cap, dans une tempête sans précédent et inédite.

Tenir le cap, pour être utile et efficace, cela s'est réalisé avec la mobilisation exceptionnelle du service public départemental.

Je veux ici saluer l'engagement et le dévouement des agent.es départementaux.ales.

Derrière les chiffres et mouvements de ce Budget Supplémentaire, ce sont également des actions, des gestes forts de solidarité, des investissements qui sont exprimés.

Ce budget supplémentaire met en exergue, pour la section de fonctionnement, deux sujets :

- D'une part, l'évolution de l'ensemble des dépenses sociales ;
- D'autre part, le dynamisme pour le produit des DMTO et à un degré moindre celui de la CFE.

Effectivement, le cumul des besoins de financement pour le R.S.A., les frais de séjour en accueil familial et en établissement pour personnes handicapées, l'aide sociale à l'enfance et

aux mineurs non accompagnés, ainsi que l'abondement du fonds unique de solidarité recouvre un besoin de financement de 37,14 M€, soit 96 % des propositions nouvelles (de ce B.S.) pour les dépenses de fonctionnement, dont 19 M€ sont consacrés au R.S.A.

L'évolution de ces dépenses sociales est alarmante. Elle met en exergue de lourdes réalités. La croissance n'est pas au rendez-vous pour tout le monde. D'ailleurs cette croissance, tout comme le recul du chômage, ne sont que liés à l'engagement massif de la puissance publique dans l'économie.

Comme le montre les dernières enquêtes, le chômage de longue durée s'ancre, tout comme celui des jeunes de 18 à 25 ans.

Derrière l'évolution de ces dépenses sociales, ce sont des familles, des enfants en souffrances. Ce sont des parcours de vies, fait d'obstacles et de difficultés, de détresses et d'inquiétudes.

Ces réalités montrent la pertinence également des politiques publiques portées par la collectivité depuis de nombreuses années en soutien au pouvoir d'achat.

Elles sont alarmantes également pour les finances de la collectivité. Nous continuerons de rappeler dans cette assemblée, que la dette de l'Etat à la collectivité concernant le financement des A.I.S. et plus particulièrement du R.S.A., est de 1,7 milliard d'€ au compte Administratif 2020.

La dette du département contractée pour investir est clairement celle de l'Etat.

Sans être devin il est fort à parier que celle-ci va croître, privant ainsi les Val-de-Marnais.es d'investissements et de politique publiques, utiles, innovantes, en soutien au pouvoir d'achat.

A cette étape de mon propos, Monsieur le Président, sachez que notre groupe restera mobilisé et déterminé pour que cette injustice, qui au fond n'a qu'un seul objectif, celui de mettre à genoux les Départements, soit réparée.

Le second sujet porte sur le produit de la fiscalité et plus particulièrement des DMTO. **320 M€ en prévision, ajusté à 355 M€ et peut-être plus seront constatés à la clôture de l'exercice.**

- La prise de connaissance de ce montant évoque deux éléments.

Premièrement cela renvoie très clairement dans les cordes l'argument souvent entendu que ce Département ne serait pas attractif, qu'il aurait pris beaucoup de retard, et ne serait pas à la hauteur de son développement, de son aménagement, ou même des enjeux climatiques et environnementaux. Force est de constater qu'il n'en est rien !!!!!

Le Val-de-Marne est un territoire dynamique, qui ne tourne pas le dos à son histoire, à ses populations.

Le produit des DMTO est un des éléments qui affirme ces dynamiques.

Deuxièmement, et comme vous Monsieur le Président, nous accueillons et apprécions ce résultat. Recette structurante et dynamique, mais elle peut se révéler fragile au grès de retournement de conjoncture ou tout simplement par des évolutions législatives.

Le Produit des DMTO est en progression, nous nous en félicitons. Mais souvenons-nous des débats qui ont traversé les rangs de cette assemblée en décembre dernier. Avec une inscription à 320 M€, que nous considérons comme prudente, combien de fois avons-nous entendu que c'était hasardeux, voire que notre budget n'était pas sincère. Oui nous avons été prudents et peut-être trop. Mais cette prudence se révèle être un atout aujourd'hui pour la conduite de cette fin d'exercice. **Un atout parce que la solidarité nationale n'est pas au rendez-vous comme en témoigne une nouvelle fois un recul des compensations de l'Etat, liées aux charges transférées, mais également au regard de la crise sanitaire.**

Des dépenses sociales en progression constante, des recettes soumises à conjoncture, voilà les réalités de ce B.S. pour la section de fonctionnement.

Ce n'est pas un sujet nouveau. **C'est une réalité chaque année plus prégnante face à laquelle vous allez être confrontée Monsieur le Président, moins dans la clôture de l'exercice 2021 que dans la préparation du B.P. 2022.**

Le budget supplémentaire propose également des re-phasages d'opérations en investissement. Comme évoqué dans le rapport, ceux-ci sont à mettre en concordance avec l'avancée des chantiers.

Des opérations qui sont soumises parfois à subventionnement, et impactent de fait les dépenses et recettes d'investissement.

Toutefois, et avec +12,55 M€, le financement accordé par le Fond de Solidarité Interdépartemental d'Investissement s'élève à 28,73 M€.

Ce Fond de péréquation vise la solidarité entre les 7 départements d'Ile de France, **dont Christian FAVIER en a été un des initiateurs.**

Péréquation intelligente, car transparente, elle contribue à une redistribution plus juste de la richesse, même si des efforts restent à faire. Ce fonds soutient l'investissement et contribue donc au développement du Val-de-Marne et de l'Ile de France. Il participe également à la promotion de projets interdépartementaux.

Notons que depuis sa création, le FS2I est devenu le premier partenaire de notre Département pour le financement d'opérations d'investissement. Loin devant la Région dont les participations n'ont cessé de baisser.

Pour cette même section, nous pointons également l'annulation de 5 M€ de financement dans le cadre du plan de relance. Certes et comme indiqué dans le rapport, ce sont des recettes que nous devrions retrouver en 2022.

Le Plan de Relance de 100 milliards d'euros annoncé en son temps avec fracas avait pour objectif de soutenir l'économie et l'emploi, et d'accompagner l'investissement public. Malgré les incertitudes et les contraintes, le Val-de-Marne est au rendez-vous de la relance et de la croissance à travers son programme d'investissement. Mais une nouvelle fois l'Etat fait de la trésorerie sur le dos des collectivités.

En 2021, c'est 5 M€ en moins, pour les ressources de la Collectivité, c'était potentiellement 5 M€ d'emprunt en moins. **Une nouvelle fois la dette de la collectivité est la dette de l'Etat.**

Je ne peux finir mon propos sans évoquer plus largement les choix financiers proposés. Ils s'inscrivent dans la droite ligne des Budgets Supplémentaires antérieurs. Budgets Supplémentaires pour lesquels vous votiez contre. Avec la prise en compte du résultat du C.A. et l'inscription des restes à réaliser, la prise en compte des ajustements de crédits et du rephasage d'opérations, globalement, nous dégageons de l'autofinancement permettant de diminuer l'emprunt et contenir la dette.

Mais face à la crise, d'autres choix auraient pu être réalisés. Vous nous proposez un Budget Supplémentaire sans ambitions, alors que la ressource est au rendez-vous, avec un produit des DMTO en forte progression. Alors que les prix s'envolent et flambent, que face à la rudesse de l'hiver trop de familles n'auront pas le choix que de limiter le chauffage, de se priver, des actions nouvelles visant à soutenir les plus démunis auraient pu être au rendez-vous. Vous en aviez la possibilité financière. **Ce n'est pas votre choix.**

Malgré ces manques, nous aurions peut-être pu voter ce budget supplémentaire. D'abord parce que c'est encore le nôtre, celui proposé par Christian FAVIER et voté par notre assemblée en décembre dernier.

Monsieur le Président, l'énoncé des premières lignes de votre rapport, je cite : « **le Budget Supplémentaire a traditionnellement pour objectif** », a attiré fortement notre attention.

Qu'est ce qui pouvait bien rompre donc avec la tradition à cette étape du cycle budgétaire ? Quels pouvaient être les éléments nouveaux venant rompre avec les objectifs du Rapport d'Orientation Budgétaire ?

Alors nous avons épluché votre rapport et son annexe. Et nous avons trouvé page 31, direction de l'habitat : **moins 500 000 €**. Il ne s'agit pas de re-phasage d'opérations mais bel et bien d'une rupture. Je vous cite : « ***un ajustement à la baisse de 500 000 € est proposé concernant les opérations de création de logements sociaux lorsque le niveau de logements sociaux de la commune dépasse 40%*** ». Il s'agit là d'un choix politique très clair avec un premier impact direct sur les crédits.

Nous aurons sûrement des débats lors de prochaines assemblées délibérantes. L'occasion de revenir sur le sujet du logement et plus particulièrement du logement social. Un logement social en carence de production et encore loin des objectifs de constructions, et pourtant si nécessaire.

Le premier acte politique que vous prenez est de punir des Maires et leur population, qui font le choix du logement social, bien plus que de punir avec force les Maires qui entretiennent la carence en logement sociaux, et qui refusent tout simplement d'appliquer la loi. **Maires ou leurs représentants d'ailleurs faisant partie intégrante de votre majorité.**

C'est donc sans surprise Monsieur le Président et par ce choix politique clairement affirmé dans vos décisions modificatives d'ajustements, **que vous nous invitez à nous abstenir sur ce Budget Supplémentaire.**